

Nature et moments des principales évaluations retenues pour l'année scolaire 2018-2019

Document important à conserver durant toute l'année

6^e année *Option anglais intensif*

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que votre enfant vivra au cours de la présente année scolaire.

Dans toutes les matières, l'évaluation de votre enfant se fera en deux temps :

1. pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
2. à la fin de l'étape, votre enfant devra réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et les compétences prévues par le programme.

Dans certaines matières seulement et pour certaines années seulement,

3. en fin d'année, et dans certaines compétences disciplinaires : français (lecture, écriture), mathématique, anglais, les élèves auront des épreuves communes :
 - ↳ soit des épreuves de la commission scolaire communes à toutes les écoles de la commission scolaire de la Capitale dont le résultat sera pris en compte uniformément d'une classe à l'autre;
 - ↳ soit des épreuves ministérielles, communes à tous les élèves du Québec, dont le résultat représentera 20 % de la note de l'année de la compétence ou des compétences évaluées.

Vous trouverez à l'intérieur de ce document les principales évaluations planifiées par l'enseignant titulaire et les enseignants spécialistes qui enseigneront à votre enfant.

À la dernière page du document, vous trouverez le calendrier des principales communications officielles.

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes.

Classe 2^e année du 3^e cycle (6^e année)

Enseignantes titulaires des matières de base : Jennifer Tremblay et Sissi Pelletier

1. Compétences disciplinaires	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
Français, langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> • Lire : 40 % • Écrire : 40 % • Communiquer oralement : 20 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une tâche à la suite d'une lecture • Entretien de lecture • Carnet de lecture • Observation pendant un cercle de lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation d'évaluation et d'apprentissage ou projet d'écriture en lien avec une situation donnée 	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'évaluation obligatoires en lecture et en écriture du ministère de l'Éducation Ces épreuves représentent 20 % de la note de votre enfant
Mathématique <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre une situation-problème : 30 % • Utiliser un raisonnement mathématique : 70 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Carnet de traces de problèmes mathématiques et de situations-problèmes mathématiques • Exercices de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> • Carnet de traces de problèmes mathématiques et situations-problèmes mathématiques • Entretien avec l'élève pour l'évaluation de stratégies • Questionnaire sur les notions apprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve ministérielle portant sur les deux compétences disciplinaires Cette épreuve représente 20 % du résultat final en mathématique.
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de projets divers • Observations • Débats 	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition • Présentation orale • Évaluation écrite 	
Science et technologie : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Grille d'observation sur la démarche utilisée par l'élève • Liste de vérification sur l'utilisation des instruments • Cahier d'expériences qui contient les observations 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire sur les notions apprises • Cahier d'expériences • Fabrication d'objets • Discussion avec les élèves • Présentation des productions 	
Éthique et culture religieuse : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des actions ou des attitudes qui peuvent favoriser ou nuire à la vie en société • Tableau d'association des expressions de la culture religieuse à leur tradition d'origine • Illustration par des exemples de situations où les différences entre les personnes peuvent être sources de conflit 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire sur les savoirs essentiels en éthique (valeurs et normes sociales, droits, justice, discrimination, personnage modèle, etc.) • Description des pratiques alimentaires et vestimentaires de différentes cultures religieuses 	
Arts plastiques : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'appropriation de diverses techniques • Réalisations d'œuvres personnelles ou médiatiques (qui portent un message) • Activités d'appréciation 		
2. Autres compétences			
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son travail 	<p>À la 2^e étape, dans le bulletin, cette compétence fera l'objet de commentaires qui préciseront les forces ou les défis qui caractérisent votre enfant.</p>		

Enseignants spécialistes en anglais intensif: Susanne Reuss et Pierre Despins

Anglais, langue seconde :	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer oralement en anglais : 45 % • Comprendre des textes lus et entendus : 35 % • Écrire des textes : 20 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication spontanée avec l'enseignante et les autres élèves • Causeries « warm-up »; • Discussions et échanges formels et informels en grand groupe • Communication durant jeux et activités coopératives en équipe • Présentations des projets, recherches et « Show and Tells » • Réalisations des tâches suite à la lecture d'un texte • Observation et échanges suite à des activités ponctuelles de lecture de textes authentiques (journal, brochure, magazine, texte à l'internet, livre, etc.) • Tests, contrôles (de vocabulaire et de grammaire) • Rédaction de textes variés • Projets d'écriture 	<p>Situation d'évaluation complexe en lien avec une situation donnée, incluant des épreuves en communication orale, compréhension des textes et écriture.</p>	<p>Situation d'évaluation obligatoire en communication orale, compréhension des textes et écriture de la commission scolaire.</p>
<p>Éducation physique et à la santé : 100 %</p>	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant vérifiera si l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • acquiert des connaissances et un certain savoir-faire moteur qui lui permettront de choisir et d'exécuter adéquatement des enchaînements et des combinaisons d'actions motrices. • développe un répertoire de connaissances, de stratégies, de savoir-faire moteur et de savoir-être nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre avec un ou plusieurs partenaires. • élabore un plan de pratique régulière d'activités physiques et un plan de modification d'une habitude de vie. • pratique différents types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 12 minutes. <p>La note qui apparaîtra au bulletin résultera de l'observation que l'enseignant aura faite de votre enfant à l'aide de grilles d'évaluation, de grilles d'observations, de questionnaires et d'entrevue.</p>		
<p>Musique : 100 %</p>	<p>Tout au long de l'année et à l'aide de grilles d'observation, l'enseignant recueille des résultats au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de pièces et d'inventions musicales. Ces résultats permettent l'évaluation des compétences « inventer » et « interpréter » et portent notamment sur l'utilisation des techniques instrumentales, le respect du caractère expressif des pièces étudiées, l'utilisation des connaissances liées au langage musical et le respect des consignes de création; • de liens que votre enfant fera entre les œuvres entendues et les sentiments qu'elles susciteront chez lui. Ces résultats constituent l'évaluation de la compétence « apprécier »; • en 6^e année, deux examens finaux sur les compétences « interpréter » et « apprécier » sont proposés par la commission scolaire. 		

IMPORTANT : COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR LES PARENTS

- La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant dans chaque matière et à chaque étape résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.
- Dans chaque bulletin, après chaque matière, l'enseignant écrira au besoin un commentaire susceptible de préciser ou d'éclairer le résultat en pourcentage et de donner des informations sur le développement des stratégies.
- De plus, différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : portfolio, agenda, travaux envoyés à la maison, etc.

Communications officielles de l'année et pondération (voir échéancier ci-joint)

Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
Premier bulletin	Le premier bulletin comptera pour 40 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin comptera pour 60 % du résultat final de l'année.
	<p>NOTES IMPORTANTES : plusieurs évaluations et épreuves obligatoires seront dispensées dans la classe de votre enfant.</p> <p>1- ABSENCES : Les seuls motifs valables pour justifier une absence lors d'une <u>épreuve obligatoire ministérielle</u> sont des événements importants comme les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ une maladie sérieuse ou un accident (confirmés par une attestation médicale);▪ le décès d'un proche;▪ une participation d'envergure nationale préalablement autorisée par la direction de l'école. <p><i>Pour tout motif jugé non valable, l'élève pourrait se voir décerner une note de 0.</i></p> <p>2- REPRISE D'ÉVALUATION : Au regard des évaluations, les enseignants de sont pas tenus de planifier une reprise. À cet effet, vous référez à la politique d'évaluation présentée dans l'agenda de l'école.</p> <p>3- PONDÉRATION DES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES : Les notes des deux bulletins représentent 80% de la note finale. Les épreuves obligatoires ministérielles représentent, quant à elles, 20% de la note finale.</p>

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assurés de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettent de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

Erik Langevin, directeur